

COMPTE RENDU

OBJET : Réunion du mardi 17 Décembre 1984 à la MAIRIE de LE CHATELARD

PERSONNES PRESENTES :

- C A S I E R Paul
- POULAIN Philippe
- G O D D E T Jean Claude
- D U L L I N Claude
- CHATELAIN Lucien
- BALMAIN Raymond
- POULAIN Marie Claude
- THOMAS Marie Claire
- THOMAS Philippe

Les personnes ci-dessus se sont réunies pour la première fois pour constituer une section SPORT AUTOMOBILE au sein de l'ASSOCIATION SPORTIVE DES BAUGES. Pour cette affiliation, il y a lieu de contacter messieurs JAY & JARZY 73 et VERGAIN & LESCHERAINES 73.

Cette section a pour but de faire connaître le SPORT AUTOMOBILE dans le Massif des Bauges et promouvoir ce dernier au travers de ce sport. Elle est aidée dans cette tâche par l'Ecurie TEAM 73 dont le siège est à LA MOTTE SERVOLEX et représentée par BONFILS Michel .

Cette première réunion a eu pour but de constituer un bureau qui après délibération des membres présents a été constitué comme suit :

PREsIDENT : - C A S I E R Paul demeurant LE CHATELARD 73

VICES PRESIDENTS : - Madame POULAIN Marie Claude demeurant LE CHATELARD
- Monsieur GODDET Jean Claude demeurant LE CHATELARD

TREsORIERS : - CHATELAIN Lucien demeurant LE COMPOTE 73
- DULLIN Claude demeurant LE CHATELARD 73

SECRETAIRES : - Madame THOMAS Marie Claire demeurant LE CHATELARD 73
- THOMAS Philippe demeurant LE CHATELARD 73

RESPONSABLES DIVERS : - POULAIN Philippe demeurant LE CHATELARD
- BALMAIN Raymond demeurant LE CHATELARD
- SYMONIER Charles demeurant LE CHATELARD
- BERGER Denis demeurant LE CHATELARD
- THOMAS Philippe demeurant LE CHATELARD

Le bureau ainsi constitué a désigné son siège sociale comme étant la MAIRIE de LE CHATELARD 73.

Les réunions de travail sont fixées le MARDI et les membres seront convoqués par courrier ou par téléphone.

Il a été décidé d'organiser pour l'année 1985 au moins une Course de Côte en Régional sur la route du Stade de Neige de MARGERIAZ communes d'AILLON LE JEUNE et AILLON le VIEUX . Cette course doit faire au maximum deux kilomètres de long et être ouverte aux Groupes N.A.S.C et S. Elle doit se dérouler de préférence au cours du mois de JUIN 1985.

